

VIVRE À FRENEUSE



Freusiennes, Freusiens,



L'orée de ce printemps est l'occasion pour nous de vous proposer l'ambitieux **Projet urbain** qui sera au cœur de notre action durant les prochaines années. En effet, celui-ci a été présenté au conseil municipal du 23 février 2023.

Le **Projet urbain Freneuse 2030**, c'est proposer à tous de partager une vision d'avenir de notre cadre de vie commun et construire une démarche et des actions pour y parvenir.

Celui-ci a pour vocation d'être un outil de dialogue entre habitants, élus et acteurs autant qu'un outil technique au service de l'aménagement urbain. Il vise à guider les différents projets partiels et à les fédérer dans des ensembles cohérents et pertinents à l'échelle globale de la ville autant qu'ils le sont à l'échelle des rues, des quartiers et de la vie quotidienne des citoyens. C'est pourquoi nous vous invitons, à la réunion publique du **24 mai à 20h30 à la salle des fêtes des Ventines** où vous aurez ainsi la possibilité d'insuffler à nos élus vos suggestions et idées. En travaillant conjointement avec vous, nous espérons que ce plan d'actions, sous la forme de fiches « chantier » saura répondre à vos attentes.

À plus petite échelle mais rendant notre quotidien plus agréable, nous tenons à remercier les bénévoles pour leur implication, qui renforce le tissu associatif de la ville. Grâce à leur dévouement, les Freusiennes et Freusiens profitent des animations festives, des activités sportives, culturelles, artistiques et scolaires. Ces équipes contribuent grandement au bien-vivre au sein de notre commune.

À ce propos, nous insistons sur la prévention routière. Trop de nos concitoyens circulent sur les routes sans casque, sans lumière ou bien encore sans gilet jaune, à la nuit tombée, qu'ils conduisent une trottinette électrique ou un vélo.

Il est en effet de notre devoir de rester engagés, sur les petits et les grands défis qui se présentent à nous.

Pour que notre commune dévoile toutes ses capacités, nous devons maintenir le cap et paver notre chemin ensemble.



DU MOUVEMENT CHEZ LES AGENTS COMMUNAUX

Après 7 ans au sein de notre Mairie, **Palmira ANDRADE** a rejoint une autre mairie le 6 février. Nous la remercions pour son dévouement auprès des enfants qu'elle accompagnait au restaurant scolaire, et pour avoir entretenu les locaux administratifs. Son sourire et ses gentilles attentions vont nous manquer. Nous lui souhaitons une belle continuation.

Nous avons accueilli **Stéphanie LETOURNEUR**, qui a pris la relève. Sa gentillesse, sa bonne humeur et son adaptabilité sont d'ores et déjà appréciées.

ÉCOLES - NOS AGENTS COMMUNAUX SÉCURISENT LES TRAVERSÉES

Horaires de présence des agents jusqu'aux congés d'été :

- 8h15 à 8h30 - 11h20 à 11h40
- 13h15 à 13h35 - 16h20 à 16h40

En dehors de ces plages horaires, les traversées ne sont plus sécurisées par les agents communaux.



DONNÉES PERSONNELLES, CONFIDENTIALITÉ OBLIGE



Dans le cadre de ses missions, la mairie de Freneuse traite les données de l'ensemble des habitants de la commune. Celles-ci sont collectées dans un but précis et **ne peuvent être transmises à des tiers** comme le prescrit l'article 5 b) du règlement général sur la protection des données (2016/679).

Afin de protéger vos données et de limiter l'utilisation malveillante de celles-ci, **nos agents ne sont donc pas en mesure de vous communiquer les données d'un autre usager même à des fins privées.**

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Le samedi 1^{er} avril, à 14h30, à la salle des fêtes des Ventines, la Cérémonie de la Citoyenneté mettra à l'honneur les femmes et les hommes récipiendaires de la prestigieuse médaille du travail.



Ce moment convivial sera également l'occasion d'honorer toutes les personnes à l'initiative de bonnes actions.

MONUMENT AUX MORTS - NOUVEAU LIEU



Désormais, le **Monument aux Morts est situé à l'extérieur de l'enceinte du cimetière**, près de l'entrée, permettant d'accueillir dans de meilleures conditions les participants aux commémorations.

Ce déménagement fut l'occasion de rénover les inscriptions.

Le nouvel emplacement sera inauguré Samedi 6 mai, à 11h.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Nous célébrerons la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe et rendrons hommage à ses combattants.

Nous vous donnons rendez-vous :

Lundi 8 mai à 10h15 au Monument aux Morts.





RETOUR SUR LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Procès-verbaux disponibles en ligne :
freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html

JEUDI 26 JANVIER

1. Suppression de la taxe d'aménagement à la CCPIF.
Approbation du retrait de la délibération initiale sur le reversement de la taxe d'aménagement des communes membres à la CCPIF.
2. Désignation d'un représentant de la commune à la mission locale.
Délibération reportée au prochain conseil municipal.
3. Modification de la commission environnement.
Démission de Betty PILARCZYK, remplacée par Sandrine FRAYSSE.
4. Tarifs séjour Ados Bruxelles.
160 € pour les Freneusiens ; 205 € pour les extra-muros.
4. Adhésion au contrat groupe statutaire 2023-2026 proposé par le CIG.
5. Création d'un poste de rédacteur suite à concours.

JEUDI 23 FÉVRIER

1. "Projet Urbain-Freneuse 2030"

JEUDI 9 MARS

1. Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).
2. Autorisation de déposer un permis de construire pour le restaurant scolaire.
3. Modification de la délibération 2022-034 (prise en charge des chèques cadhoc au 6232).
4. Adhésion de la commune de Chambourcy au syndicat Handi Val de Seine.
5. Avenant à la convention initiale "Petites Villes de demain".
6. Modification du Plan Local d'Urbanisme.
7. Séjour à Lathus Saint Rémy.
8. Séjour Le Hameau de Nay.
9. Freelanta.
10. Séjour Toussaint 2023.
11. Protection fonctionnelle du Maire.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

JEUDI 6 AVRIL - 20h30
Salle du Conseil (derrière la Mairie)



RÉUNION PUBLIQUE

PROJET URBAIN FRENEUSE 2030

MERCREDI 24 MAI - 20h30
SALLE DES FÊTES
DES VENTINES

INTRODUCTION AU BUDGET 2023

LES ÉLÉMENTS CONTEXTUELS À CONSIDÉRER



Avant de vous dévoiler le Budget pour cette année, qui sera voté dans quelques semaines, il est intéressant de jeter un regard sur le contexte économique dont découlera le budget 2023.

Et comme vous vous en doutez, il n'est guère plus brillant que celui qui vous préoccupe chaque jour.

Une inflation persistante

Nous avons terminé l'année 2022 avec une inflation à 5,2%. Les prévisions pour le début d'année 2023 sont à 7%. Cette hausse impacte votre collectivité tout autant que votre propre budget.

Les prévisions pour l'augmentation de l'énergie notamment, sont de l'ordre de 55 à 60% pour l'électricité et aux alentours de 250% pour le Gaz. Notre facture énergétique va augmenter de 312 000€ en 2023. Ces augmentations restent limitées grâce à notre partenaire, le S.E.Y. (Syndicat d'Énergie des Yvelines) et l'amortisseur électricité de l'État, dont bénéficient finalement les communes dépourvues du bouclier tarifaire.

L'intervention limitée de l'État

Pour soutenir les entreprises, l'État a décidé de supprimer la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), qui a remplacé en son temps une partie de la taxe professionnelle.

Bien sûr, il promet des compensations. Mais quand ? De quel ordre ?

Au vu des derniers exemples, comme la taxe d'habitation, il est difficile de croire que cette compensation sera de 100%. De plus, il semble bien qu'elle ne sera pas compensée pour 2023.

Mais réjouissons nous ! La D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement) qui alimente les 36 000 communes, va augmenter. De 320 millions d'euros, sur un total de 27 milliards. Une goutte d'eau. D'autant que cette dotation, spécifiquement pour Freneuse, est déjà rabaissée car l'État estime que notre territoire ne taxe pas suffisamment ses habitants (Habitation et Foncier). Il en déduit que la commune n'a pas besoin d'argent.

Un budget de fonctionnement alourdi

Pour finir, il faut aussi prendre en compte le réajustement de notre charge de personnel. Ces deux premières années et demie auront été marquées par un bon nombre de changements et d'évolutions concernant le personnel communal. Nos équipes sont plus performantes que jamais, même si les changements sont encore en cours. Quoi qu'il en soit, c'est une augmentation prévisionnelle de 13% par rapport à 2019 (année de référence avant COVID), environ 250 000 €.

Les priorités du budget d'investissement

Ces données mises en lumière, ne croyez pas que l'équipe va se retrancher derrière « les autres » et ne rien faire. Nos projets sont extrêmement ralentis par les urgences que nous rencontrons, notamment dûes au manque d'entretien global de nos équipements. Mais il n'est pas question de laisser cette situation défavorable nous empêcher d'avancer. Certains de nos projets avancent même s'ils ne sont pas encore très visibles. Nous ne nous laisserons pas abattre par les difficultés actuelles. Comptez sur nous.

VOS ÉLUS SE RAPPROCHENT

Moment d'écoute et d'explication des grands projets, privilégiant les relations directes, la Municipalité vous convie à la réunion de quartier
Chemin du Moulin.

Chemin du Moulin
(entre la rue des Grands champs et les rue des Vergers)

Samedi 15 avril - 10h à 13h



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES PRÉCISIONS S'IMPOSENT

Depuis plusieurs mois, une partie de l'éclairage public connaît des problèmes. Ces derniers sont à la fois le résultat d'un mode de construction obsolète, avec des candélabres qui ne sont pas reliés à la terre par exemple, et des armoires électriques qui connaissent des dysfonctionnements.

Nous sommes parfaitement conscients de votre mécontentement, et en subissons ensemble les désagréments.

Dans la procédure de réparation, nous avons mandaté un prestataire afin de recenser et chiffrer les réparations d'urgence qui s'imposent, mais aussi pour en profiter à basculer les luminaires en LED.

Le bureau d'études ANIXI a d'ores et déjà réalisé un S.D.A.L. (Schéma Directeur d'Aménagement Lumière).

Dans un premier temps, il s'agit pour nous de prioriser les urgences, qui seront prises en charge lors de la première tranche de travaux, à savoir le remplacement des armoires et la mise en sécurité des candélabres. En parallèle, et afin de minimiser le reste à charge de la commune et donc des habitants, nous avons pu solliciter des subventions publiques.

Nous pourrions lancer prochainement l'appel d'offres mais il faut tenir compte des délais de sa rédaction par notre service technique.

Une réunion publique d'information est également prévue prochainement également avec ANIXI, de plus amples informations vous y seront apportées.

Sachez que l'équipe municipale et les services de la Mairie mettront tout en œuvre pour que la lumière puisse revenir au plus vite au cœur de notre belle ville.

FINIE LA PÉNOMBRE

Afin de sécuriser les trajets pédestres des familles et des écoliers, notamment pendant les périodes automnales et hivernales, six candélabres autonomes ont été installés dans la sente située entre "Les Ventines" et "Saint-Martin".



TOUT SCHUSS - SÉJOUR À LA MONTAGNE

"Les classes de CM2 et de CM1/CM2 de l'école élémentaire de Paul Eluard de Freneuse remercient les donateurs qui ont permis de financer en partie la classe de découverte à la montagne qui a eu lieu du 8 au 14 Janvier 2023 aux Contamines-Montjoie.



Un grand merci à la Boulangerie le Moulin de Freneuse, MRDPS, Rapid' Services Autos, la société Dupetit-Bonnet Isolation, Intermarché de Freneuse. Merci à la Mairie aussi pour avoir participé au financement de ce projet, qui nous tient à cœur."

Alisson Fauvet-Directrice de l'école élémentaire Paul Eluard

R.I.P.E. - VOTRE GUICHET UNIQUE

« **Unique Porte d'entrée** » des demandes de familles en matière de modes d'accueil, référencé sur le site monenfant.fr (avec un interlocuteur unique), le Relais Intercommunal de la Petite Enfance :

- facilite les démarches des parents dans la recherche d'un mode d'accueil

- identifie le mode d'accueil qui répond le mieux à leurs attentes

Dans le cadre cette mission, l'ensemble des familles du territoire en recherche d'un mode d'accueil est orienté vers le R.I.P.E. guichet unique.

Celles-ci se voient proposer un rendez-vous afin :

- de cerner leur besoin,
- leur présenter l'offre d'accueil existante,
- les accompagner dans le choix de la solution la plus adaptée.

Samia LADJADRI - Éducatrice de Jeunes Enfants

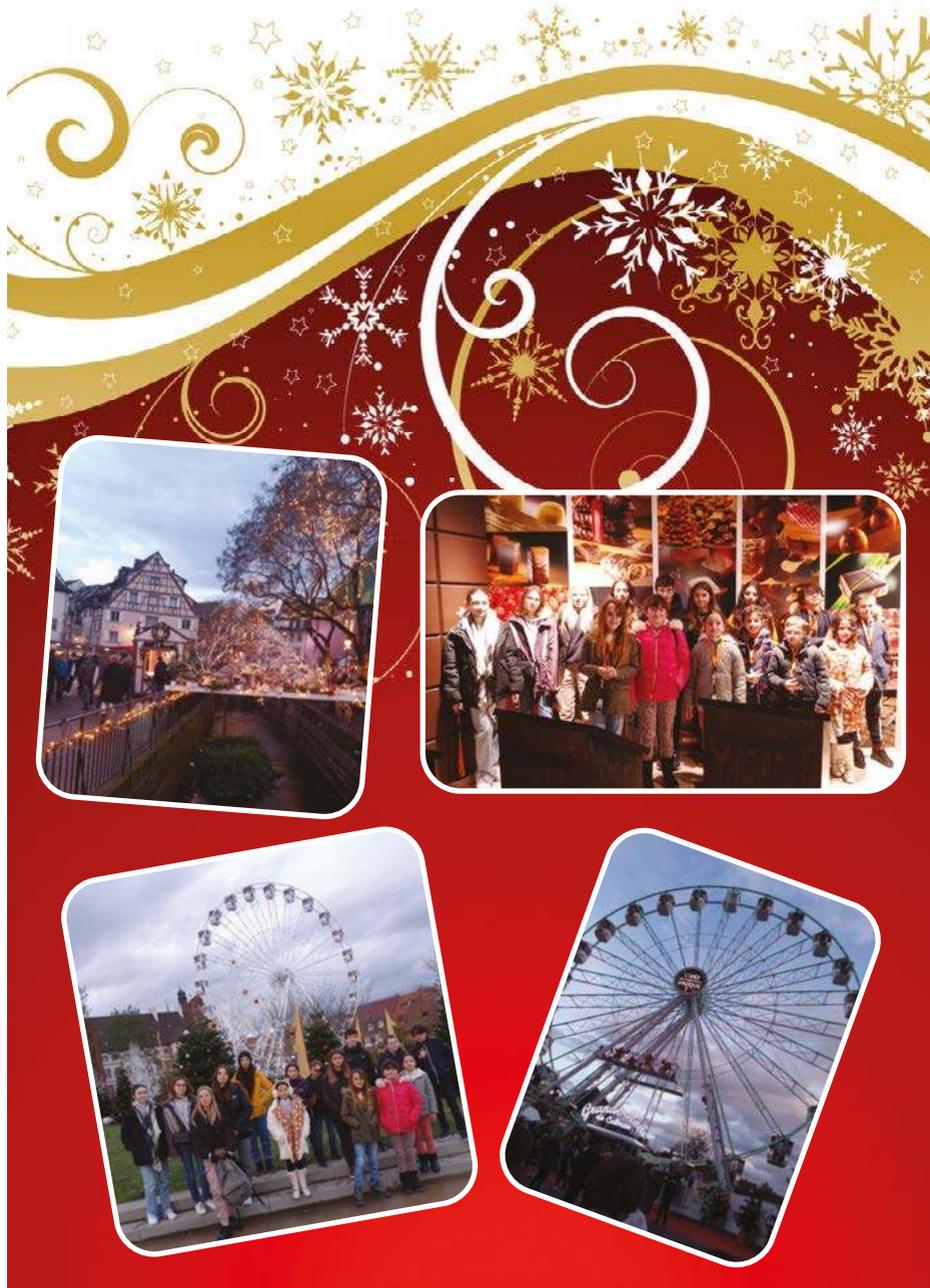
Résidence des Belles Côtes • 1 chem. de la République

78840 Freneuse • Portail Internet ccpifripe.portail-familles.app/

01 34 77 36 17 / 06 45 40 77 09 (mercredi) • petitenfance@ccpif.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS : POUR LE PLAISIR DES GLOBE-TROTTEURS

Du **20 au 22 décembre**, les grands primaires et les ados ont visité le Musée du chocolat et le célèbre marché de Noël de Colmar.



DIRECTION
BRUXELLES
POUR LES ADOS

DU 2 AU 4 MAI



- la Grand Place
- le Parlement européen
- le musée du jeu vidéo
- le parc Walibi
- l'Atomium

LES PROCHAINS SÉJOURS ESTIVAUX



Lathus Saint Rémy (Vienne)

Séjour du 10 au 21 juillet - 32 places

Pour les 8-17 ans

Tarifs* : Freneusiens 325€ à 502€ /

Extra-muros 590€

[Inscriptions jusqu'au 10 juin](#)

Hameau du Nay à "Le pin" (79)

Séjour du 17 au 21 juillet - 15 places

Pour les 6-7 ans

Tarifs* : Freneusiens 145,75€ à 225,25€ / Extra-muros 265€

[Inscriptions jusqu'au 17 juin](#)

Projet ados Freelanta à Moisson

Séjour du 28 août au 1^{er} septembre - 24 places

Pour les 11-17 ans

Tarifs* : Freneusiens 110€ / Extra-muros 147€

[Inscriptions jusqu'au 6 juillet](#)

Le dossier complet de chaque séjour est disponible à l'accueil de loisirs, téléchargeable via l'application IntraMuros et sur le site Internet de la mairie freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/accueil-loisirs/vacances-mercredis.html

* possibilité de paiements échelonnés

Accueil de loisirs - chemin des Ventines

06 63 31 57 84 - 01 71 48 40 72

accueildeloisirs@freneuse78.fr



l'Actualité de votre Médiathèque

120 rue Charles de Gaulle
78840 Freneuse
mediatheque@freneuse78.fr
01 30 98 96 00



Bonne nouvelle, la Médiathèque est affiliée au **dispositif Pass+**. Tu peux utiliser cette aide financière (gratuite et renouvelable chaque année pour les 11-18 ans) pour payer partiellement ou totalement l'inscription à la médiathèque. Clique sur Passplus.fr pour demander ta carte. Muni(e) du crédit, rends-toi à la Médiathèque avec ta carte Pass+.

SPECTACLE TOUT-PETITS (0-3 ANS)

FORÊT(S)

par la Compagnie Graines de Cailloux

Mardi 4 avril à 10h*

Animation libre & gratuite - Sur inscription



JUSQU'AU 8 AVRIL

Exposition des Toiles
des artistes du **Club du Temps Libre**

Entrée libre & gratuite

HEURE DU CONTE - DÈS 4 ANS

CONTES DE MON JARDIN

par Mélusine Martin "Le cœur conteur"

Mercredi 19 avril, à 14h*

Animation libre & gratuite - Sur inscription



Comité des fêtes

L'ÉPIPHANIE EN MUSIQUE



Le comité des fêtes vous remercie infiniment pour votre participation à notre 1^{ère} galette dansante du 22 janvier. Nous avons passé un agréable après-midi en compagnie des MELOWOMEN qui ont fait danser petits et grands.

MARDI GRAS

Samedi 11 février, un magnifique après-midi, plein de joies et beaucoup de rires. Que de bonheur de voir les enfants dans leurs beaux costumes. Ils ont participé à plusieurs ateliers : confection de masques (aidés des bénévoles), maquillage avec Gwendoline & Marie Laure, sculpture de ballons avec Nico le Fabuleux et danse avec Shrek & Fiona.



ON Pousse LA CHANSONNETTE



La journée s'est poursuivie par une soirée

Karoké animée par "HK & DK Animation". Votre participation a été essentielle à la réussite de cet événement. Petits & grands ont chanté un répertoire réunissant toutes les générations et ont fini cette soirée en dansant. Nous sommes impatients de vous retrouver lors de notre prochaine édition. Merci pour cette belle journée remplie de rires, de belles rencontres et de bons souvenirs.

À vos agendas

Samedi
8 Avril
PÂQUES

Lundi
1^{er} Mai
FOIRE À TOUT

Samedi
13 Mai
BROCANTE
MERCERIE & PLANTES

Dimanche
14 Mai
LOTO

Notre actualité
[Facebook](#)
"Comité des Fêtes
Freneuse"

* merci de vous présenter 10 minutes avant le début de l'animation

comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • 07 83 89 96 13



BUS P.M.I. - POUR LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT

Des consultations de prévention gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans sont proposées par le service de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) du Département.

Le médecin et l'infirmière proposent leurs consultations de protection infantile les **lundis 3 avril & 26 juin** de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Sur rendez-vous au 0801 80 10 78 ou 01 30 83 61 00

Le bus stationne sur le parking de la salle des fêtes des Ventines.

DON DU SANG - SAUVER 3 VIES EN 1 HEURE

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France.

Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?

MERCREDI 10 MAI - 13h30 À 18h30

Salle des fêtes des ventines

Je prends rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

LA MISSION LOCALE HORS LES MURS

La Mission Locale du Mantois fait partie du Service Public de l'Emploi. Elle dispose de partenariats avec le Pôle emploi, le Conseil Départemental des Yvelines et les acteurs de la sphère économique et sociale. Sa principale mission est d'accompagner les jeunes de 16-25 ans du territoire dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat et dans leur vie quotidienne (santé, logement, accès aux droits et à la citoyenneté).

Ses services vous seront présentés les **Mercredis 12 avril & 7 juin, de 14h à 17h** sur le parking de Carrefour Market, en partenariat avec la ville de Freneuse. mission-locale-mantois.com



LE JOB BUS 78 POUR L'INSERTION - SALLE DES FÊTES DES VENTINES



Ateliers, événements, focus métiers ou encore job-dating, retrouvez régulièrement des animations.

Notre ambition ? Vous rebooster et vous faire découvrir de nouveaux métiers et rencontrer vos prochains employeurs.

Prochains Bus - 10h à 17h - sans RDV : **mardis 4 avril & 9 mai**

Plus d'informations : yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/

DES OFFRES D'EMPLOI À VOTRE PORTE

Par l'association **Défi services +** :

- missions de travail et emploi durable
- point infos emploi
- mise à disposition de personnel
- aide aux démarches numériques

À votre rencontre, de **10h à 13h**, sur le parking de **Carrefour Market** : **mardis 2 mai & 13 juin**.

Contact • 0756275363 • emma.vidal@essy.fr



TPE-PME, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE L'AIDE ÉNERGIE



Le dispositif des aides "énergie" produit déjà des effets très significatifs de soutien aux entreprises. Une part importante de celles-ci a ainsi pu bénéficier de l'aide de l'État sous la forme du bouclier tarifaire, de la garantie de prix, de l'amortisseur ou encore de l'aide dite "guichet". Cependant, dans ce contexte favorable, le taux de recours aux aides reste perfectible. En tant qu'entreprise avisez rapidement votre fournisseur d'électricité de la nature de votre entreprise (TPE, PME), afin de pouvoir bénéficier de l'amortisseur, de la garantie de prix ou du bouclier dès les prochaines factures. Pour ce faire, il suffit de le préciser sur l'espace personnel de l'entreprise ouvert auprès de son fournisseur en cochant la case dédiée ou bien de renvoyer l'attestation à son fournisseur.

Renseignement : **Conseillère départementale à la sortie de crise Émilie BA** 01 30 84 05 29 • ddfip78.mission-communication@dgifp.finances.gouv.fr

SOLIDARITÉ

DISPOSITIF YES - LA SOLIDARITÉ C'EST TOUTE L'ANNÉE

C'est un dispositif qui propose aux lycéens, demandeurs d'emploi/bénéficiaires du RSA, auxiliaires de vie et bien-sûr aux étudiants, notamment ceux en situation de précarité, des **visites de convivialité au domicile des seniors isolés** - Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, le C.C.A.S. peut vous aider à accomplir votre démarche, en prenant rendez-vous **01 30 98 97 93 - ccas@freneuse78.fr**



Plus d'informations : freneuse78.fr/social-sante/ccas/pour-seniors-65.html



Réseau d'agences de services à la personne **spécialisé dans l'aide à domicile pour les personnes âgées**. Il propose une aide à domicile complète pour

les personnes âgées en situation de perte d'autonomie.

- Aide à l'autonomie (lever, coucher, toilette...)
- Accompagnements (courses, sorties...)
- Assistance administrative
- Aide aux repas
- Aide ménagère

Agence de Vernon • 02 78 84 98 60 • vernon@petits-fils.com

Plus d'information : petits-fils.com/

MAISON DÉPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil pour les personnes handicapées.



Site internet accessible gratuitement, 7j/7, 24h/24, qui facilite et simplifie vos demandes de droits et de prestations auprès de votre maison départementale des personnes handicapées. **Pourquoi effectuer une demande en ligne ?**

La M.D.P.H. peut répondre aux besoins liés à votre handicap. Ce service vous permet de saisir votre demande en ligne et de la transmettre à votre M.D.P.H. pour qu'elle instruisse votre dossier. Il vous permet de solliciter la MDPH en tant que bénéficiaire ou en tant que représentant légal d'un bénéficiaire. Ma demande en ligne mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

Pôle des Yvelines • MDPH - 2 pl. André Mignot - 78012 Versailles

08 01 80 11 00 • 8h30 - 17h30 (Lundi à Jeudi) • 8h30 - 16h30 (Vendredi)

UNE EAU PLUS DOUCE DANS NOS ROBINETS

Depuis fin février 2023, l'eau de votre robinet est plus douce. La mise en place d'un équipement d'adoucissement dans l'usine d'eau potable des Bouderies à Freneuse, appartenant au S.I.E.R.B. (*Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Bonnières*), diminue la teneur en calcaire (d'environ 32 degrés à 18) et **permet d'obtenir une eau plus agréable à boire et de réaliser, à moyen et long terme, des économies.**

En effet, si le prix de votre eau augmente d'environ 36€ par an pour un foyer consommant 120m³ d'eau, soit 3€ par mois, **les économies liées aux avantages de l'adoucissement s'élèvent, dans le même temps, à 114€ par an.**

Tartre qui encrasse vos appareils ménagers, tâches blanches incrustées sur votre vaisselle, irritation des peaux sensibles... les tracas causés par le calcaire sont nombreux. D'ailleurs, certains optent parfois pour des solutions individuelles qui s'avèrent, à la longue, très onéreuses.

Pour répondre aux attentes des consommateurs, le S.I.E.R.B. qui gère le service d'eau potable, a fait le choix d'améliorer encore la qualité de l'eau distribuée avec **une eau douce accessible à tous.**

Comment l'eau est-elle adoucie ?

L'usine dessert 5 communes : Bennecourt, Freneuse, Limetz-Ville, Gommecourt, Notre-Dame-de-la-Mer et alimente 10351 habitants sur le territoire. Elle a été équipée d'une unité d'adoucissement de l'eau, en complément des traitements existants. Tous les habitants desservis bénéficient des qualités d'une eau adoucie. L'eau traitée est équilibrée (*non corrosive et suffisamment minéralisée*) et sa qualité est contrôlée par l'A.R.S.

Afin de ne pas détériorer la station d'épuration, les eaux saumâtres résultantes de ce traitement y seront envoyées progressivement.

En juin, nous organiserons une petite balade des différents points d'asservissement et d'assainissement de notre eau. Nous demanderons à notre D.S.P. (*Délégué de Service Public*) Véolia, la possibilité de visiter les différentes installations.

Au niveau des particuliers, seuls les foyers reliés au réseau seront concernés par la pertinence d'utiliser ou non un adoucisseur.



COMMENT LUTTER CONTRE LES FRELONS ?



Nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau. Les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. En effet, l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, dans l'isolation des toits etc...

FABRICATION DES PIÈGES (à installer jusqu'à fin avril)

- Bouteilles plastique d'eau, percer 3 trous de 1 cm, puis y verser 10 cm³ d'un mélange composé de :
 - 1/3 de bière blonde
 - 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)
 - 1/3 de sirop de cassis
 - Ou tout simplement 10 cm³ de cidre
- Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts.

COORDONNÉES DES SPÉCIALISTES LOCAUX

BONNIÈRES^S/SEINE

SL Frelons - Sébastien LEVY - 06.67.29.92.72

GASNY

Jérémy destruction - Jérémy BROCARD - 06.58.59.16.05

LOMMOYE

Guêpes Frelons 78 - Valéri FILIMOEHALA - 06.98.71.20.52

MOUSSEAUX^S/SEINE

Michaël Arboriste - Michaël WANPACH - 06.86.76.18.58

LE FINANCEMENT

La Communauté de Communes Les Portes de l'Île-de-France participe financièrement à la destruction d'un nid de frelons asiatiques, soit 30 % de la facture acquittée, plafonnée à 50€/foyer/an.

Déposez un dossier de demande de subvention, fournir :

- Un imprimé de demande de subvention
- La copie de la facture acquittée (*lieu et date de l'intervention*)
- Un justificatif de domicile
- Un RIB

Source : ccpif.fr/les-frelons-asiatiques/

ELLES DÉMANGENT

Depuis quelques années, des colonies de chenilles processionnaires du chêne (*mai à juillet*) et du pin (*novembre à mars*) sont en France. Leurs poils contiennent une toxine urticante et allergisante.



Quels risques pour ma santé ?

- fortes réactions allergiques au niveau des yeux
- rougeurs et démangeaisons sur la peau
- difficultés respiratoires

Quels risques pour les animaux ?

S'ils lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restant de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes. Ils couinent, car ils ont mal, se mettent à baver, la langue gonfle et présente des tuméfactions avec un durcissement assez inquiétant. Une action rapide du vétérinaire est vitale.

Comment me protéger ?

- aucun contact avec les chenilles/leur nid
- s'éloigner des zones infestées
- port de vêtements longs
- pas de friction des yeux pendant/retour d'une balade
- en cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements

**En cas de réactions allergiques (yeux et voies respiratoires)
je consulte mon médecin.**

Arrêté municipal 2023-017 (10 février 2023)

(extraits) "Les propriétaires ou locataires relevant la présence de chenilles processionnaires du pin dans leurs végétaux doivent impérativement prendre les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement la colonie" [...] "soit par produits appropriés homologués, soit mécaniquement ou par piégeage avec incinération ou tout autre moyen adapté" [...] "Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre, sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles."

L'arrêté complet : freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html

Plus d'informations www.iledefrance.ars.sante.fr/

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Liste « Agir pour Freneuse »

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Plus de détail sur [Facebook « agir pour freneuse »](#) • agirpourfreneuse78@gmail.com • [AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse](#)

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, Chers Freneusiens,

Rien de nouveau sous le soleil... Pourtant on creuse, on creuse, on s'enfoncé même...mais...ni pétrole, ni idée...

Les commissions municipales, œuvrant traditionnellement à l'élaboration des décisions pour notre Commune se raréfient, ou sont parfois annulées quelques heures avant, en l'absence de leurs vice-présidents, ce qui en dit long sur le mode d'organisation hasardeux en amont. Les ordres du jour sont de plus en plus téméraires avec « présentation et détails le jour même » ...Pour se préparer correctement et voter efficacement c'est plus simple...Un avis ? Pourquoi ça ? Pas besoin...Quelle idée !

Il est donc devenu quasiment impossible de travailler en toute transparence au service de nos administré(e)s, alors que, pourtant, des décisions continuent d'être prises.

Où ? Quand ? Comment ? Nul ne saurait le dire...mais tout semble fonctionner « comme si ».

Ce grand simulacre peine toutefois à cacher le manque de dialogue et de concertation, à la fois entre les membres de la majorité dont les dissensions et les désaccords sont aujourd'hui clairement manifestes, mais aussi avec les oppositions, à peine tolérées. Comme s'il y avait élu(e) et élu(e)...

Mais restons positifs, après tout Silvio Berlusconi ne disait-il pas : « Je suis le Jésus Christ de la politique ». Continuant à marcher sur l'eau depuis votre élection, s'il vous plaît, Mme le Maire, à mi-mandat...un miracle...

[Facebook freneuseunirpouurreussir](#) • unirpouurreussir@freneuse.com
[Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse](#)

1 GRATUITE DU PERMIS DE CONDUIRE

Financement du permis B des jeunes Franciliens en formation/suivis par une structure d'insertion professionnelle/en recherche d'emploi en zone rurale ou dans un quartier politique de la ville. Sans avance de frais pour les bénéficiaires.



Pour en bénéficier :

iledefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire-pour-jeunes-en-insertion

2 COUVERTURE SANTÉ

« Île-de-France Mutuelle Santé » est ouverte à tous les Franciliens, sans conditions de ressources. Pour faciliter l'accès à la santé aux Franciliens les plus fragiles : jeunes et des seniors avec la garantie d'un prix attractif car négocié avec les partenaires. Que vous soyez jeune, sans emploi, senior ou travailleurs non-salarié (TNS) :



- Une prise en charge renforcée des postes à fort dépassement
- Un meilleur accès aux soins et à la prévention dans le cadre des priorités régionales de santé
- Des services et une information régulière facilitant la maîtrise du reste à charge,
- Aucun délai de carence.

Plus d'informations iledefrance.fr/mutuelle-sante

0800 730 641 (numéro vert gratuit - lundi au vendredi de 9h à 18h)

3 ORIANE

Depuis le 1^{er} janvier, lancement de l'Agence régionale de la **promesse républicaine et de l'orientation**, son numéro vert **080000730640**. L'agence propose des services et des solutions très concrètes aux Franciliens de tous les âges qui recherchent une orientation scolaire et universitaire, une formation initiale ou professionnelle, une reconversion professionnelle ou encore un stage ou un emploi en Ile-de-France.



Plus d'informations oriane.info/

DÉCLARER SES BIENS IMMOBILIERS

Jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « **Gérer mes biens immobiliers** » du site impots.gouv.fr.



À savoir : en cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

Plus d'informations service-public.fr/particuliers/actualites/A16336

SENSIBILISATION AUX RISQUES NUMÉRIQUES



Face aux risques cyber, vous n'êtes pas seul, des solutions existent. Conseils, assistance et mise en relation, avec des professionnels en cybersécurité sur Cybermalveillance.gouv.fr, dispositif national d'assistance aux victimes

d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation des publics aux risques numériques. Vous êtes victime ou pensez être victime d'un acte malveillant en ligne (virus, hameçonnage, arnaque bancaire...)? **Rendez-vous sur notre outil de diagnostic et d'assistance en ligne** cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/accueil

CICLADE - POUR RECUPÉRER VOTRE ARGENT

Les banques, compagnies d'assurance et organismes d'épargne salariale gérant votre argent clôturent les comptes restés inactifs ou non réclamés pendant une longue période.

L'argent de ces comptes est transféré à la Caisse des Dépôts. Sa mission est de le conserver, de permettre sa recherche aux titulaires, bénéficiaires et héritiers avec Ciclade et de gérer les demandes de restitution. **Car cet argent est le vôtre. Il vous revient.**

Sans réclamation après une période totale de 30 ans, cet argent est définitivement reversé à l'État. **Ciclade, un service d'intérêt général créé à la demande de l'État** (loi du 13 juin 2014, dite "Loi Eckert"), permettant de rechercher gratuitement des sommes non réclamées ou oubliées, puis transférées par les établissements financiers à la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations et procédure en ligne : ciclade.caissedesdepots.fr/

Source : ciclade.caissedesdepots.fr/



ESCAPADES DES IDÉES D'ÉVASION PRÈS DE CHEZ VOUS



Découvrir les plantes et leurs utilités, comprendre l'importance de la petite faune au jardin, revoir les techniques de taille des arbres fruitiers, se faire plaisir... Et si vous aimez mettre vos pieds en cuisine, vous pourrez goûter, savourer et vous initier à la réduction des déchets en réalisant vos éponges, beewrap et produit vaisselle. (Source : pnr). Agenda des animations : pnr-vexin-francais.fr/fr/

D'UNE RIVE À L'AUTRE BAC DE LAVACOURT-VETHEUIL

Du 14 avril au 15 octobre

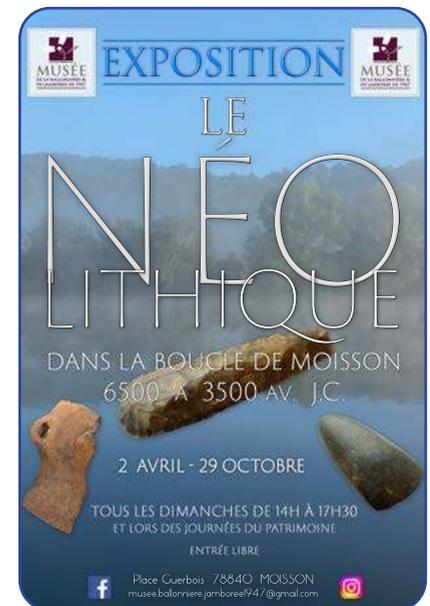
Traversées depuis le ponton
en aval des bords de Seine



Traversées depuis le ponton
en aval des bords de Seine

- Vendredi de 10h15 à 12h15
- Samedi, dimanche, jours fériés de 10h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h05

Bac gratuit 12 personnes - chiens, vélos & poussettes acceptés.



L'ACCROAMP DES BOUCLES DE SEINE - DÈS LE 2 AVRIL



JUSQU'AU 18 JUIN

Mercredis, week-ends | 10h à 17h30
Jours fériés
Vacances scolaires

Rens. 09 54 58 03 09 • bouclesdeseine@accrocamp.com
accrocamp.com/parcs-accrobranche/parc-boucles-de-seine/

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Jules AUVRAY (15/12/22)
Alissya CASSIN (22/12/22)
Maïmouna TOURE (31/12/22)
Luke LE PEN (01/01/23)
Emie POTTIER (28/01/23)
Eléonore LEMOIGNE (06/02/23)

MARIAGES

Mimi Maya DIARRASSOUBA & Ahmed KARAMOKO (16/01/23)

DÉCÈS

Jean HUET (28/12/22)
Georgette MÉLIS Veuve LEROUX (31/12/22)
Roland LAPIERRE (01/01/23)
Philippe GERMOND (18/01/23)
Jeanne EMONT Veuve PATTE (05/02/23)
Béatrice GALEAZZI (11/02/23)
Jacqueline BOUCHER Veuve TIHY (12/02/23)



RAMASSAGE DES DÉCHETS

COLLECTE DES E.M.R.

Vendredis 7 & 21 avril
Vendredis 5 & 19 mai

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur A : mercredi 29 mars
Secteur B : jeudi 30 mars

zonage freneuse78.fr/cadre-vie/freneuse-quotidien/collecte-dechets.html



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter
Responsable de la rédaction : Florence Dufoux
Rédaction : commission Communication
Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse
01 30 98 97 97 • mairie@freneuse78.fr